

Comité Syndical de l'EPTB Vilaine
du
Vendredi 11 décembre 2020 à 14h30
Salle des Fêtes de Ploërmel (56)

EXTRAIT DE DÉLIBÉRATION

Les délégués du Syndicat Mixte EPTB Vilaine se sont réunis le **vendredi 11 décembre 2020** à 14h30 à la salle des Fêtes de Ploërmel (56), pour le Comité Syndical sous la présidence de Monsieur Jean-François MARY.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Collège des EPCI :

Mme Murielle DOUTE-BOUTON, Communauté de communes de Brocéliande
Mme Soazig LE TROADEC, Communauté de communes de Brocéliande
M. Michel POUPART, Communauté de communes de Châteaubriant-Derval
M. Sébastien CROSSOUARD, Communauté de communes de Châteaubriant-Derval
M. Philippe JOUNY, CC Pontchateau-St Gildas des Bois
M. Jean-Claude RAUX, Communauté de communes de la région de Nozay
M. Stéphanie PIQUET, Liffré-Cormier Communauté
M. David VEILLAX, Liffré-Cormier Communauté
M. Jean RONSIN, Montfort Communauté
M. Jean-Claude BELINE, Pays de Chateaugiron Communauté
M. Patrick LE DIFFON, Ploërmel Communauté
M. Bernard LECUYER, Pontivy Communauté
M. Daniel AUDO, Pontivy Communauté
M. Joël TRIBALLIER, Questembert Communauté
M. Jean-François MARY, Redon Agglomération
M. Yohann MORISOT, Redon Agglomération
M. Pascal HERVÉ, Rennes Métropole
M. Thierry LE BIHAN, Rennes Métropole
M. Patrick HENRY, Roche aux Fées Communauté
M. Patrick HERVIOU, St Méen-Montauban Communauté
M. Daniel HOUTTE, Val d'Ille-Aubigné Communauté
Mme Michèle MOTEL, Vallons de Haute Bretagne Communauté
M. Jacques LARRAY, Vallons de Haute Bretagne Communauté
Mme Aude DE LA VERGNE, Vitré Communauté
M. Michel ERRARD, Vitré Communauté

Collège Eau Potable :

M. Bernard LE GUEN, CAP Atlantique
M. Rémi PITRÉ, Production eau potable Ouest 35
M. Vincent COWET, Syndicat Eau du Morbihan
M. Bruno LE BORGNE, Syndicat Eau du Morbihan

Collège Département-Région :

M. Bernard LEBEAU, Département de Loire-Atlantique
Mme Solène MICHENOT, Département d'Ille et Vilaine

POUVOIRS :

M. Alain GUIHARD, Arc Sud Bretagne donne pouvoir à M. Pascal HERVE, Rennes Métropole
M. Yann YHUEL, De l'Oust à Brocéliande Communauté donne pouvoir à Patrick LE DIFFON
M. Joseph DAVID, CAP Atlantique collège EPCI donne pouvoir à M. Bernard LE GUEN, CAP Atlantique collège eau potable
M. Thierry EVENO, Golfe du Morbihan-Vannes Agglo donne pouvoir à M. Jean-François MARY, Redon agglomération
M. Jean-Yves HENRY, CC Erdre et Gesvres donne pouvoir à M. Michel POUPART, CC Châteaubriant-Derval

Assistaient également à la séance :

Sophie GRIBIUS, Rennes Métropole
Jean-Luc JEGOU, Directeur Général de l'EPTB Vilaine
Aldo PENASSO, Responsable du Pôle Ouvrages hydrauliques et Eau potable
Hélène CALLE, Responsable Administrative et Financière à l'EPTB Vilaine
Christophe DANQUERQUE, Responsable Cellule Planification et prospective
Catherine POTIER, Assistante Pôle Administratif et financier et chargée d'accueil
Claire-Lise PERRONNEAU, Assistante cellule Planification-prospective et Secrétariat des assemblées

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

**Comité Syndical de l'EPTB Vilaine
du
Vendredi 11 décembre 2020 à 14h30
Salle des Fêtes de Ploërmel (56)**

1 – RESSOURCES HUMAINES : Emplois 2021

I. Emplois non-permanents 2021 :

Le Comité Syndical est appelé à se prononcer sur la création ou le renouvellement d'emplois non-permanents, dans les conditions fixées par la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée.

A) Emplois non permanents saisonniers et stagiaires de l'enseignement supérieur

Il est proposé au Comité Syndical de reconduire pour 2021 la plupart des emplois saisonniers de 2020. Pour 2021, il n'y aura pas d'embauche de guide animateur à la Passe à Poissons d'Arzal compte tenu de la réalisation d'un nouveau local et d'une réflexion à mener sur la suite de ces visites assurées par l'EPTB depuis de nombreuses années.

1. Besoins concernant le Pôle « Eau Potable et Hydraulique »

a) Barrage d'ARZAL

- L'exploitation normale du barrage nécessite depuis 2002, la présence de 5 barragistes à temps complet, pour en assurer l'entretien et la gestion.

Les jours fériés, congés annuels, repos compensateurs et récupérations, entraînent la nécessité de recruter un agent contractuel en période estivale, afin de répondre aux exigences minimum (2 agents à l'exploitation et 1 à la maintenance).

Le Comité Syndical, approuve à l'unanimité des 845,5 voix sur 845,5 :

-le renouvellement en 2021 de l'emploi suivant, à prendre en charge par le Budget Principal :

ASSISTANT BARRAGISTE CONTRACTUEL	
Nature des fonctions	Exploitation et maintenance du Barrage
Niveau de recrutement	Catégorie C – Adjoint technique
Niveau de rémunération	Grille indiciaire et régime indemnitaire
Période de recrutement	Juillet et Août 2021

- L'exploitation normale du barrage durant la période estivale, du fait d'une nette augmentation de la navigation de plaisance en transit par le barrage, impose la présence de lamaneurs, chargés de faciliter et accélérer les éclusages.

Ces emplois sont inscrits dans la masse salariale de l'EPTB mais sont ensuite remboursés par la Compagnie des Ports du Morbihan. Pour 2021, la totalité de ces frais de personnels engagés par l'EPTB, seront pris en charge par La Compagnie des Ports du Morbihan.

Le Comité Syndical, approuve à l'unanimité des 845,5 voix sur 845,5 :

- le renouvellement en 2021 des 2 emplois suivants à inscrire sur le Budget Principal de l'EPTB. Il sera demandé en fin d'année 2021, le remboursement total des frais engagés à la Compagnie des Ports du Morbihan :

2 LAMANEURS CONTRACTUELS	
Nature des fonctions	Organisation et aide matérielle au placement des bateaux et à leurs entrées et sorties de l'écluse, travaux de petit entretien.
Niveau de recrutement	Catégorie C – Adjoint technique
Niveau de rémunération	Grille indiciaire et régime indemnitaire
Période de recrutement	5 mois chacun entre le 1 ^{er} avril et le 31 octobre 2021

b) Pont de CRAN

- L'exploitation normale du Pont de Cran, à SAINT-DOLAY, nécessite la présence de deux agents à temps complet.

Les jours fériés, congés annuels et récupérations entraînent la nécessité de recruter un agent contractuel en période estivale.

Le Comité Syndical, approuve à l'unanimité des 845,5 voix sur 845,5 :

- le renouvellement en 2021 de l'emploi suivant, à prendre en charge par le Budget Principal

PONTIER CONTRACTUEL	
Nature des fonctions	Exploitation et entretien du Pont de CRAN
Niveau de recrutement	Catégorie C – Adjoint technique
Niveau de rémunération	Grille indiciaire et régime indemnitaire
Durée	5 semaines entre juillet et septembre 2021

2. Besoins concernant l'ensemble de l'établissement

a) Besoins imprévus

Pour 2021, des crédits sont inscrits au budget principal pour pallier les besoins de remplacement d'agents permanents indisponibles ou pour le renfort temporaire des services conformément à la délibération cadre prise fin 2019.

b) Stagiaires 2021

Il est proposé que les services puissent faire appel, selon les besoins des services, à des stagiaires gratifiés, à savoir des étudiants qui doivent, dans leur cursus, accomplir des stages pratiques.

Leur gratification serait calculée sur la base de 88 % de l'indice majoré 186, soit environ 720 € nets mensuels. S'y ajoutera en outre, le bénéfice des titres-restaurant, dans les conditions du contrat passé pour les agents territoriaux.

Le recensement des besoins des services est présenté dans le tableau suivant :

Pôle / Unité	Thématique	Niveau d'études	Période/durée	Tuteurs
Eau Potable et Hydraulique	Réfection de l'armoire électrique au Trévelo	BTS électrotechnique	<i>3 stagiaires</i> Janvier et juin 2021 (4 semaines pour chaque stagiaire)	Responsable de l'unité « Ouvrages Vilaine Aval »
Eau Potable et Hydraulique Service Informatique	Automatisation de certaines tâches de surveillance des ouvrages en astreinte sécurité	Bac + 2 informatique	Au cours de l'année 2021 (3 mois)	Aldo PENASSO et Hoang Tan NGUYEN
Milieux Aquatiques et Biodiversité	Demande de classement label Ramsar pour la base Vallée de la Vilaine	Licence professionnelle ou Master	Au cours de l'année 2021 (4 à 6 mois)	Anne LE NORMAND
Milieux Aquatiques et Biodiversité UGVA	Etat de la colonisation et analyse multicritères Jussie (report 2020)	Bac+ 2 ou licence	Printemps-été 2021 (2 mois)	Anne MONTRELAY (sur Redon)
Cellule Planification	Analyse de la structure foncière d'un bassin versant et de son influence sur la mise en œuvre des politiques de reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.	Master 2	Au cours de l'année 2021 (6 mois)	Gabriel BEDUNEAU
		TOTAL	18 à 20 mois	

Le Comité Syndical, approuve à l'unanimité des 845,5 voix sur 845,5 :

-l'accueil de ces stagiaires pour 2021 et dit que les crédits correspondants seront inscrits au budget principal 2021.

B) Autres emplois non permanents

En cette fin d'année, il n'y a pas de besoins recensés pour d'autres emplois non permanents à créer pour 2021.

II. Emplois permanents 2021 : mise à jour du tableau des emplois permanents et des effectifs

A) Emplois permanents à pouvoir au cours du 1^{er} semestre 2021

A l'heure actuelle, il n'y a pas de projet de création d'emploi permanent pour le début de l'année 2021.

B) Tableau des Emplois et des effectifs

1 Approbation du tableau des emplois et des effectifs

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver le tableau des emplois et des effectifs au 1^{er} janvier 2021, joint en annexe

2 Modification de tableau des effectifs

Pour 2021, les seules modifications prévues sur emplois permanents concernent les changements de grade suite à mutation, à avancement, promotion interne ou réussite à concours.

a) Modification du tableau des effectifs suite à mutation

L'agent titulaire du poste de Responsable de l'Unité « Ouvrages Vilaine Aval » nous a indiqué qu'il souhaitait prendre une disponibilité ou un détachement de plein droit pour exercer un mandat d'élu local. Une déclaration de vacance d'emploi a donc été publiée et un appel à candidature a été mené pour pourvoir ce poste à compter du début de l'année 2021. Toutefois le candidat retenu n'appartient pas au même grade du cadre d'emploi des Techniciens, il convient de modifier le poste de la manière suivante :

Pôle Eau Potable et Hydraulique

Emploi	Filière	Cadre d'emploi	Quotité de travail	Effet 9 janvier 2021
Responsable de l'unité « Ouvrages Vilaine Aval »	Technique	Technicien Principal de 2 ^{ème} classe	1 ETP	Création
Emploi	Filière	Cadre d'emploi	Quotité de travail	Effet 1 ^{er} février 2021
Responsable du l'unité « Ouvrages Vilaine Aval »	Technique	Technicien Principal de 1 ^{ère} classe	1 ETP	Suppression

Le grade de Technicien Principal de 1^{ère} classe sera supprimé des effectifs à compter du 1^{er} février 2021, afin de permettre un temps de tuilage entre les 2 agents sur la période du 9 au 31 janvier 2021.

b) Modification du tableau des effectifs suite à réussite à Promotion Interne

Un des dossiers de Promotion Interne déposé au titre de l'année 2020 a été retenu par la Commission Administrative Paritaire, l'agent concerné est donc sur liste d'aptitude depuis le 1^{er} novembre 2020. Afin de procéder au cours de l'année 2021 à sa nomination sur son nouveau grade, il est proposé de procéder à la transformation du poste de la manière suivante :

Pôle Milieux Aquatiques et Biodiversité – Unité de Gestion Vilaine Aval

Emploi	Filière	Cadre d'emploi	Quotité de travail	Effet 1^{er} février 2021
Coordinatrice Opérateurs GEstion des Milieux Aquatiques (GEMA) - Chargée de Mission Rivières	Technique	Technicien Principal de 1 ^{ère} classe	1 ETP	Suppression
Coordinatrice Opérateurs GEstion des Milieux Aquatiques (GEMA) -Chargée de Mission Rivières	Technique	Ingénieur	1 ETP	Création

Le Comité Syndical, approuve à l'unanimité des 845,5 voix sur 845,5 les modifications du tableau des effectifs énumérées ci-dessus à compter du 1^{er} janvier 2021 et valide le tableau des emplois et des effectifs 2021 joint en annexe.

Pour extrait conforme,

Le Président de l'EPTB Vilaine

Jean-François MARY